

Fiche signalétique EHC® Plus

FDS n° : SG1R
Date de révision : 2018-01-10
Format : Na
Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit EHC® Plus
Autre Nom Commercial EHC® +

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Assainissement des sols et aquifères contaminés
Restrictions conseillées pour l'utilisation N'est pas conçu pour être utilisé avec de l'eau potable.

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : sdsinfo@peroxychem.com

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

poussière combustible

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

Conseils de prudence - Prévention

Les ingrédients secs et en poudre sont combustibles. La dispersion de nuages de fine poussière en provenance de ces produits peut causer un mélange explosif ou inflammable. Réduire la production de poussière dans l'atmosphère afin d'éliminer les sources d'ignition.

HNOC (danger non classé autrement)

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

Autres informations

RISQUE DE CONFINEMENT : Tout récipient qui contient du EHC humide doit être ventilé en raison de l'accumulation de pression potentielle provenant des gaz de fermentation

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Fer	7439-89-6	15 - 50
Amendement organique	Propriétaire	35-70
Soybean oil	8001-22-7	0 - 2
Carbone, activé	7440-44-0	10-20
Viscosity modifier	Propriétaire	0-5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d' eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais. Si les signes/symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l' eau et boire beaucoup d' eau ou de lait par la suite. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	L'inhalation de la poussière à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO ₂ , sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
Dangers spécifiques du produit	Éviter de générer de la poussière; la poussière fine dispersée dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut présenter un risque d'explosion.
Propriétés d'inflammabilité	Matière combustible
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non sensible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Éviter la formation de poussière. Éviter de disperser de la poussière dans l'air (p. ex. nettoyer les surfaces poussiéreuses à l'air comprimé). Équipement de protection individuel, voir section 8.
Divers	ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Précautions pour le protection de l'environnement	Autant que possible, récupérer le produit sous sa forme solide. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.
Méthodes de confinement	Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche.
Méthodes de nettoyage	Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Les déchets peuvent être récupérés et recyclés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Voir la section 8.
Entreposage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tout récipient qui contient du EHC humide doit être ventilé en raison de l'accumulation de pression potentielle provenant des gaz de fermentation.
Produits incompatibles	Oxydants Acides forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Directives relatives à l'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région. Les normes locales de poussière nuisible s'appliquent
--	---

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Carbone, activé 7440-44-0	-	-	-	Mexico: TWA 2 mg/m ³

PNOC	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	-	-
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
PNOC	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ inhalable TWA: 3 mg/m ³ respirable	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ordre technique**

Il est recommandé que tout équipement de contrôle des poussières, tels ceux impliqués dans la ventilation locale par aspiration et dans le transport et la manutention du produit soit muni d'évents anti-explosion ou qu'il opère dans un environnement de suppression d'explosion ou pauvre en oxygène. S'assurer que les systèmes de gestion de la poussière (comme des gaines d'évacuation, des collecteurs de poussière et de l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans l'aire de travail (c.-à-d., que l'équipement ne présente aucune fuite). N'utiliser que de l'équipement électrique dûment classifié et des camions industriels fonctionnant à l'électricité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection des mains Utiliser des gants si une exposition prolongée est prévue

Protection respiratoire Chaque fois que la poussière dans la zone respiratoire du travailleur ne peut pas être contrôlée avec ventilation ou autres mesures d'ingénierie, les travailleurs doivent porter des masques ou de masques anti-poussières approuvé par NIOSH / MSHA, EU CEN ou un organisme comparable à protéger contre la poussière en suspension.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Brun clair brun flocons,
État physique	solide
Couleur	Aucun renseignement disponible
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	5.6 (en solution aqueuse)
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Matière combustible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	0.80 g/ml
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Risque faible d'explosion de poussière
K _{st}	19 bar-m/sec: Poussière de classe St 1
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Acides forts. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	La combustion produit des vapeurs nauséabondes et toxiques.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale	Fer : 98.6 g/kg (rat)
DL50 épidermique	Aucun renseignement disponible
CL50 par inhalation	Fer : > 100 mg/m ³ 6 h (rat)

Sensibilisation Comme mesure de précaution, le produit doit être traité comme un sensibilisant.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Fer (7439-89-6)	98600 mg/kg (Rat)			
Carbone, activé (7440-44-0)	> 10000 mg/kg (Rat)			

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes L'inhalation de la poussière peut causer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, des maux de gorge et une toux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité chronique Le charbon actif peut contenir de petites quantités de silice cristalline, classée cancérigène potentielle par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et le National Toxicology Program (NTP). Une protection respiratoire doit être portée lorsque de la poussière en suspension dans l'air est présente.

Cancérogénicité Aucun produit chimique cancérigène connu n'est présent dans ce produit.

Mutagénicité Ce produit n'est pas reconnu comme mutagène par les organismes de recherche

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets écotoxicologiques Ne devrait pas avoir d'effets environnementaux importants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Fer		96 h LC50: = 13.6 mg/L (Morone saxatilis) static		

Persistence et dégradabilité Les composantes organiques sont biodégradables et pourraient contribuer à la DBO.

Bioaccumulation Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Autres effets néfastes Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Récupération et recyclage recommandés. Peut être enfoui ou incinéré, quand cela est conforme à la réglementation locale.

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit n'est pas soumis à déclaration en vertu de la règle de planification d'urgence et de droit communautaire de savoir (EPCRA Tier II):

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA/EPCRA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Soybean oil			X		

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Canada**Urgences Environnementales**

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

Inventaires internationaux

Component	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Fer 7439-89-6 (15 - 50)	X	X	X		X	X	X	X	X
Amendement organique (35-70)		X	X		X		X	X	X
Soybean oil 8001-22-7 (0 - 2)	X	X	X		X	X	X	X	X
Carbone, activé 7440-44-0 (10-20)	X	X	X		X	X	X	X	X

Mexique**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Stabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle -

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Références

Se référer à NFPA 654, *Norme pour la prévention des incendies et explosions de poussière dans la fabrication, la transformation et la manutention de particules combustibles solides*, Règles de sécurité pour la manipulation.

Date de révision : 2018-01-10
 Note de révision : Libération initiale
 Date d'émission : 2015-07-14

Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES. Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem
 © 2018 PeroxyChem. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique